

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
03 FÉVRIER 2020**

**2020-21 ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'EXPLOITATION DES QUATRES
DÉCHETTERIES DE LA HAUTE-TARENTEISE**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 34

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 25

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

PRÉSENTS

Michel GIRAUDY, Jacqueline POLETTI, Simone PERGET, Claude GERMAIN, Georges TRESALLET
(Bourg-Saint-Maurice)

Gilles FLANDIN, Clémence BERGER-SABBATEL, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)

Jean-Claude FRAISSARD, Arlette NOIR, (Montvalezan)

Paul CUSIN-ROLLET, Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR (Sainte-Foy-Tarentaise)

Jean-Luc PENNA, Olivier PETIT, Fabien RAISSON (Séez)

Jean-Christophe VITALE, Maud VALLA (Tignes)

Marc BAUER, Audrey NALIN, Emmanuelle VAUDEY, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)

Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gilles MAZZEGA (pouvoir à Jean-Christophe VITALE)

Laurent HANICOTTE (pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD)

EXCUSÉS

Louis GARNIER, Éric MINORET, Marie-Agnès ARPIN, Monique GRANIER, Xavier TISSOT,
Séverine FONTAINE, Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Olivier PETIT



2020-21 ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'EXPLOITATION DES QUATRE DECHETTERIES DE HAUTE-TARENTEISE

Le Président rappelle que le marché d'exploitation des quatre déchetteries de Haute-Tarentaise arrive à échéance le 30 avril 2020.

Une consultation a été publiée le 25 novembre 2019 sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics, le 24 novembre 2019 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et le 26 novembre 2019 au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), en vue de la passation d'un nouveau marché.

Le marché est composé en 3 lots :

- Lot n°1 : accueil du public, gardiennage, tri des déchets, entretien, démantèlement des matériaux et acheminement des déchets électriques et électroniques au point de regroupement
- Lot n°2 : transport et traitement des déchets (hors déchets dangereux des ménages) avec mise à disposition de contenant
- Lot n°3 : transport et traitement des déchets dangereux des ménages hors du champ d'application de la convention signée avec l'éco organisme ECO DDS et la Haute-Tarentaise.

Le dépôt des offres était fixé au 27 décembre 2019 à 12 heures.

Sept entreprises ont retiré le dossier de consultation.

A l'issue de la procédure, les offres déposées ont été :

Lot 1 : une offre, TRIALP

Lot 2 : une offre, NANTET LOCABENNES

Lot 3 : une offre, TRIALP

La durée du marché est fixée à 5 ans à compter du 1^{er} avril 2020.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 06 janvier 2020 à 16 heures à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise pour l'ouverture des plis : les trois offres ont été classées recevables.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 20 janvier 2020 à 16 heures 30, suite au jugement des offres décide d'attribuer le marché d'exploitation des quatre déchetteries de Haute-Tarentaise à :

- Lot n°1 : accueil du public, gardiennage, tri des déchets, entretien, démantèlement des matériaux et acheminement des déchets électriques et électroniques au point de regroupement, à la société TRIALP pour un montant de 2 285 580.00 euros
- Lot n°2 : transport et traitement des déchets (hors déchets dangereux des ménages) avec mise à disposition de contenant, à la société NANTET LOCABENNES pour un montant de 5 123 735.80 Euros

Envoyé en préfecture le 07/02/2020

Reçu en préfecture le 07/02/2020

Affiché le 07/02/2020

ID : 073-247300254-20200203-2020_21-DE

Reçu en préfecture

- Lot n°3 : transport et traitement des déchets dangereux des d'application de la convention signée avec l'éco organisme ECO DD société TRIALP pour un montant de 40 573.95 euros

Vu l'avis favorable du bureau Communautaire réuni le 20 janvier 2020,

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **VALIDE** l'attribution du marché d'exploitation des quatre déchetteries de Haute-Tarentaise comme ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**

